

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Périscolaire du Coudoulet
Année 2015-2016

L'accueil de loisirs fonctionne pendant la période scolaire dans les locaux municipaux du groupe scolaire du Coudoulet. Les enfants y sont accueillis dès leur scolarisation en maternelle jusqu'en dernière année élémentaire.

Modalités d'accueil :

Les familles doivent renseigner un dossier d'inscription et une fiche sanitaire. Elles doivent prendre connaissance du règlement intérieur. L'accueil des enfants est lié à un système de réservation.

Horaires d'accueil :

Matin : 7h30 – 8h20

Nouvelles Activités Périscolaire : 15h00 – 16h30 (les lundis et jeudis)

Soir : 16h30 - 18h30

L'équipe pédagogique est composée de fonctionnaires territoriaux et d'agents non titulaires :

- 1 directrice BAFD
- 1 animatrice BEES
- 2 animatrices BAFA
- 1 animatrice stagiaire BAFA
- 3 ATSEM
- 4 agents de restauration

Objectif principal :

Proposer aux familles un mode d'accueil adapté aux enfants tout en faisant de ce moment un temps de loisirs, de découverte, d'apprentissage et de rencontres.

Intentions pédagogiques :

L'accueil de loisirs périscolaire du Coudoulet se veut être une structure ludique et éducative en amenant les enfants à respecter les règles de vie en collectivité en se les appropriant, afin de favoriser l'intégration, le partage, l'écoute, l'entraide et le respect de tous.

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation souhaite que les enfants prennent plaisir à passer du temps ensemble et qu'ils s'épanouissent dans un environnement agréable et sécurisant en leur proposant une diversité de situations et d'expériences de vie en collectivité :

**Favoriser l'expression, l'imaginaire :*

En développant la créativité et l'éveil par des espaces aménagés à l'intérieur et à l'extérieur ou par des actions ou animations diverses.

**Favoriser la socialisation :*

En proposant des animations où chaque enfant peut s'intégrer dans un groupe. En accompagnant les échanges entre enfants.
En aidant à l'apprentissage de la vie en collectivité.

**Favoriser l'autonomie et l'esprit d'initiative :*

- en responsabilisant les enfants au respect des autres, du matériel et de l'environnement
- en proposant des actions où les enfants peuvent s'épanouir
- en permettant à l'enfant de s'impliquer
- en favorisant les échanges entre enfants plus grands et plus petits

**Favoriser leur épanouissement physique et moral :*

- en respectant le rythme de l'enfant et ses choix
- en les sensibilisant à l'environnement par des activités dans les bois
- en favorisant les activités créatives (thème imaginaire, danse, chants...)
- en favorisant les animations sportives.

**Favoriser la communication et l'écoute :*

- par la mise en œuvre de moments d'expression libres (discussions, boîte à

idées...)

-en organisant un accueil convivial.

Les animations :

Les animations varient selon le rythme et l'âge de chacun.

L'équipe d'animation propose des activités variées lors des activités périscolaires :

- initiation au maquillage
- jeux dans les bois
- jeux à tendance sportive
- grands jeux (jeux de pistes, jeux collectifs...)
- arts plastiques (collage, bricolage, peinture...)
- danse et chants (spectacles)
- jardinage
- atelier photos (exposition, montages, albums...)
- couture, tricot
- broderie

Les activités proposées pendant les Nouvelles Activités Périscolaires sont en adéquation avec les projets réalisés au sein de l'école, elles se déroulent par regroupement de classe :

- art du cirque
- jeux sportifs
- arts manuels
- création de jeux

L'organisation et les moyens :

Les locaux et les espaces extérieurs :

L'accueil de loisirs est situé au cœur de l'école avec deux salles de restauration, une salle polyvalente, une salle de motricité, des salles d'activités, une bibliothèque, une salle informatique, une infirmerie, des sanitaires, des préaux, un espace extérieur avec un toboggan et un bois de chênes verts.

Pendant les Nouvelles Activités Périscolaires les salles de classes sont également utilisées.

Le fonctionnement :

Le matin :

- 7h30 : accueil échelonné des enfants, les animatrices proposent des dessins, des livres, des jeux de société.
- 8h20 : les enfants de la maternelle sont accompagnés par une ATSEM jusqu'à leur classe respective et les enfants de l'élémentaire rejoignent la cour de l'école sous la surveillance d'un enseignant.

L'après-midi :

- 16h20 : l'équipe pédagogique récupère à l'école maternelle les enfants de petite, moyenne et grande section accompagnés par leur ATSEM. Les enfants s'installent dans les salles de restaurant pour le goûter fourni par la collectivité. L'équipe pédagogique prend note des messages pour les familles (informations diverses, bilan de la journée...)
- 16h30 : accueil des enfants des classes élémentaires qui rejoignent les plus petits pour le goûter. Un affichage leur permet durant la journée de leur rappeler leur présence le soir.
- 17h00 / 18h30 : début des activités et départ échelonné des enfants.

Les enfants choisissent une des activités proposées jusqu'à l'arrivée de leur famille.

Les Nouvelles Activités Périscolaire (NAP), les lundis et jeudis :

Les NAP se déroulent les lundis et jeudis de 15h00 à 16h30 en continuité avec l'école.

- 15h00/ 15h20 : Les enfants sont récupérés dans leurs classes par l'équipe pédagogique.

Un temps libre se déroule sous la surveillance de l'équipe pédagogique en maternelle comme en élémentaire.

- 15h30/ 16h30 : Les activités ont lieu dans les locaux intérieurs et extérieurs de l'école et peuvent également se dérouler dans les différentes

structures municipales (gymnase, piscine, etc.).

Les activités s'inscrivent dans la continuité du projet d'école : des activités manuelles, sportives et culturelles sont proposées afin de favoriser l'épanouissement et la découverte de l'enfant.

Des intervenants spécialisés dans différents domaines peuvent participer aux NAP, ce qui permet de diversifier la nature des activités.

- 16h30 : Les enfants non – inscrits à l'Accueil de loisirs sont accompagnés auprès des parents au portail par les animateurs pour les élémentaires. En maternelle, ce sont les familles qui s'avancent devant les classes pour récupérer leurs enfants.

L'organisation de travail de l'équipe

La directrice : est garante du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs (en conformité avec la réglementation et les orientations du projet éducatif). Elle anime l'équipe et contribue à la formation du personnel dont elle a la responsabilité. Elle assure les relations entre les agents d'animation, agents de restauration, ATSEM ainsi qu'avec l'administration et les familles.

L'équipe d'animation :

- mettent en œuvre le projet pédagogique de l'accueil de loisirs fixé par l'organisateur dans le projet éducatif,
- s'inscrivent dans une démarche de réflexion pédagogique, ludo-éducative,
- veillent à la sécurité physique et affective des enfants, dans le respect du cadre réglementaire,
- développent les techniques et les outils d'animation.

La directrice établit une démarche d'accompagnement et de formation de l'équipe en :

- identifiant les besoins de formation de chacun
- élaborant une stratégie de réponse à ces besoins
- en concevant, organisant et animant des temps de formation.

Pour se faire, des temps de concertation sont planifiés régulièrement.

Ces rencontres permettent également de :

- construire les activités
- d'approfondir le métier d'animateur (fonctionnement, législation)
- de discuter de la vie de la structure -de créer, réaliser des projets d'animation

-d'évaluer les actions et faire des bilans.

La direction Affaires scolaires / Animations Sport Loisirs a élaborée un plan de formation des agents du service (gestion d'une petite équipe, initiation au maquillage, négociation avec les jeunes...), afin de personnaliser les équipes d'encadrement et d'optimiser le bien-être des enfants.

Formations obligatoires : BAFD, BAFA, AFPS, HACCP, ETAPS.

Conclusion :

Ce projet pédagogique correspond au projet éducatif de la direction Affaires Scolaire / Animation Sport Loisirs de la ville d'Orange. Il a été élaboré par l'équipe d'encadrement de l'accueil de loisirs qui se donne les moyens de tout mettre en œuvre pour le respecter.